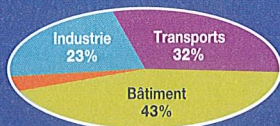


Le bâtiment, gros consommateur d'énergie

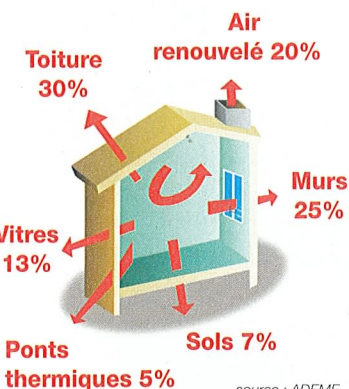
Le bâtiment est le secteur d'activité qui s'avère le plus consommateur d'énergie en France (43 %), loin devant l'agriculture (2 %), l'industrie (23 %) et les transports (32 %). Le logement représente quant à lui environ 1/4 des émissions de CO2 en France, soit plus d'une demi-tonne de carbone par an et par habitant.



La consommation d'énergie en France par secteur d'activité. Source : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Les principales déperditions thermiques

L'ADEME a constaté sur la base d'études, qu'entre 25 % et 30 % des déperditions thermiques totales d'un bâtiment passent par sa toiture. Ainsi, connaître le niveau de déperdition de la toiture, c'est avoir un excellent indicateur de la déperdition globale du bâtiment, et donc de la qualité de son isolation.



On estime que près de 30 % des déperditions thermiques d'un bâtiment se font par la toiture.

Ainsi, connaître le niveau de déperdition de la toiture, c'est avoir un excellent indicateur de la déperdition globale du bâtiment, et donc de la qualité de son isolation.

source : ADEME



La campagne de thermographie aérienne

Le laboratoire national de métrologie et d'essais « LNE » a été chargé par Caux-Estuaire de réaliser la campagne de thermographie aérienne.

Pour permettre la mesure des déperditions thermiques des toitures, un avion* bimoteur, équipé d'une trappe permettant d'accueillir un scanner infrarouge, a survolé le territoire à basse altitude (500 mètres) à l'occasion de 2 nuits consécutives : du 16 au 17 puis du 17 au 18 février.

Après exploitation des données, les déperditions des toitures sont présentées sur des documents cartographiques du territoire utilisant une échelle de couleur, allant du bleu pour les plus faibles déperditions, au rouge pour les plus importantes.



Faible déperdition

Forte déperdition

*Les émissions de CO2 de l'avion seront compensées par une participation au financement de projets au bénéfice des pays du Sud.



Restitution des résultats

Les documents cartographiques de thermographie aérienne seront présentés à l'occasion des expo-conseils où seront présents des experts du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais chargés de vous renseigner, de manière personnalisée.

Un conseiller de l'Espace Info Energie sera également présent afin de vous aider et vous accompagner dans votre projet de rénovation de logement.

Calendriers des expo-conseils

Samedi 8 octobre de 9h00 à 13h00

> Maison Intercommunalité - Caux-Estuaire

Mardi 11 octobre de 16h00 à 20h00

> Salle animation Château - Saint Laurent de Brévedent

Mercredi 12 octobre de 16h00 à 20h00

> Salle polyvalente - Graimbouville

Jeudi 20 octobre de 16h00 à 20h00

> Salle des fêtes - Sandouville

Vendredi 21 octobre de 16h00 à 20h00

> Salle polyvalente - La Cerlangue

Samedi 22 octobre de 9h00 à 13h00

> Maison Intercommunalité - Caux-Estuaire

Conditions d'accès :

Afin de préserver la confidentialité des résultats concernant votre logement, l'accès aux permanences publiques sera soumis à la présentation d'un **justificatif de domicile**. En dehors des permanences et au delà du 22 octobre, il vous sera toujours possible de consulter vos résultats **sur rendez-vous** auprès de l'Espace Info Énergie de Saint Romain de Colbosc.

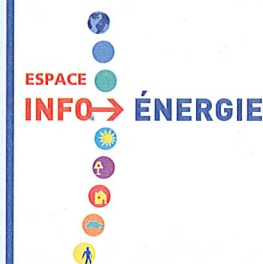
Calendrier des permanences

12 et 26 septembre 2011

10, 17, 24 et 31 octobre 2011

7, 14, 21 et 28 novembre 2011

5, 12 et 19 décembre 2011



Espace Info Énergie
rue de l'Hôtel de Ville
76 430
SAINT ROMAIN DE COLBOSC
Tél : 02 35 55 76 03
Fax : 02 35 55 86 18

Permanence tous les lundis
de 9 à 12h sur rendez-vous
de 13 à 17h en accès libre

eie@caux-estuaire.fr